



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 7 avril 2015.**

### **PRÉSENCES**

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Diane Duhaime, greffier adjoint

### **1. OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**No : R3799-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Deborah Woodhead  
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 7 avril 2015 tel que soumis.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**No: R3800-2015**

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2015 et des séances extraordinaires des 9 et 23 mars 2015.

**Pour ce motif  
Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson  
Il est résolu:**

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015.

TOUS EN FAVEUR

D'approuver le procès-verbal de la séance spéciale du 9 mars 2015 :

VOTES POUR :  
Madame Nicole Durand  
Madame Barbara Robinson  
Madame Deborah Woodhead  
Madame Natalie Best

VOTE CONTRE:  
Monsieur Ron Goldenberg

Monsieur Robert Spencer s'abstient de voter vu qu'il était absent lors de cette réunion.

D'approuver le procès-verbal de la séance spéciale du 23 mars 2015 :

VOTES POUR :  
Madame Nicole Durand  
Madame Barbara Robinson



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

Madame Deborah Woodhead  
Madame Natalie Best

VOTE CONTRE:  
Monsieur Ron Goldenberg

Monsieur Robert Spencer s'abstient de voter vu qu'il était absent lors de cette réunion.

### **ADOPTÉE**

#### **4. MOT DU MAIRE**

4.1. **Présentation de monsieur Ron Laursen concernant la décision de la remise de la présentation du plan stratégique**

4.2. **Déclaration des Scouts**

**No : R3801-2015**

#### **Résolution municipale Droit à un environnement sain**

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson est d'avis que ses citoyens font partie intégrante de l'environnement, et que le bien-être de la communauté est intimement lié à un environnement sain;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best  
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson constate et déclare que tous les citoyens ont le droit de vivre dans un environnement sain, y compris:

- Le droit de respirer un air pur;
- Le droit de consommer et d'avoir accès à de l'eau potable;
- Le droit de consommer des aliments sains;
- Le droit d'avoir accès à des milieux naturels;
- Le droit d'avoir accès à de l'information sur les polluants et contaminants rejetés dans l'environnement;
- Le droit de participer aux décisions qui affectent l'environnement.

La Ville d'Hudson a la responsabilité d'assurer le respect, la protection et la promotion de ces droits;

La Ville d'Hudson doit appliquer le principe de précaution, selon lequel lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;

La Ville d'Hudson doit appliquer le principe d'internalisation des coûts, selon lequel l'évaluation des actions et mesures qu'elle souhaite adopter doit tenir compte de l'ensemble des coûts que ces actions et mesures occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale, notamment les coûts environnementaux et sociaux;

Au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Ville d'Hudson s'engage à préciser les objectifs, cibles, échéanciers et actions qu'elle prendra afin d'assurer le respect du droit de ses citoyens à un environnement sain, notamment les actions visant à:

- Assurer une répartition équitable des bénéfices et des charges de nature environnementale de la Ville d'Hudson, incluant la diminution des îlots de chaleur;
- Assurer que ses projets liés aux infrastructures et aux autres développements n'ont pas d'impacts négatifs sur la qualité de l'environnement y compris la qualité de l'air;
- Lutter contre les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et la mise en œuvre des mesures d'adaptation;
- Augmenter la densité de manière responsable;
- Prioriser à la marche, le vélo et le transport en commun comme modes de transport privilégiés;



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

- Veiller à la construction et à l'entretien d'infrastructures adéquates pour la fourniture d'eau potable aux citoyens;
- Promouvoir la disponibilité d'aliments sains;
- Réduire les déchets solides et faire la promotion du recyclage et le compostage;
- Établir et maintenir des espaces verts accessibles dans tous les quartiers résidentiels.

La Ville d'Hudson doit revoir ses objectifs, cibles, échéanciers et actions prévus ci-dessus tous les cinq (5) ans, et évaluer les progrès effectués vers la réalisation des mesures prévues dans la présente déclaration.

La Ville d'Hudson s'engage à consulter et à favoriser la participation de ses citoyens pour la mise en place des mesures prévues dans la présente déclaration.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **5. PÉRIODE DE QUESTION**

##### **5.1. Monsieur Marcus Owen – 60 Main Road**

- S'inquiète que la remise de la présentation du plan stratégique causera un délai aux changements législatifs de zonage, densité et les règlements omnibus; demande s'il y aura un processus pleinement démocratique en place lors de l'adoption de ces règlements.

Monsieur le maire Ed Prévost répond qu'il y aura une session d'information et, par la suite, le conseil décidera comment procéder par la suite. Les citoyens auront le processus qu'ils désirent.

##### **5.2. Monsieur Frank Hicks – 46 Quarry Point**

- Fait une déclaration relativement à la situation générale au sein du conseil, moral bas des employés, méfiance des citoyens, est-ce que le conseil est prêt à travailler en équipe?

Monsieur le maire Prévost répond que son objectif est de travailler en équipe.

##### **5.3. Monsieur Ron Aird – 685 Main Road**

- Demande à la Ville d'exiger qu'Enbridge fasse des essais hydrostatiques sur son oléoduc.

Le maire Prévost répond qu'il est conscient de et qu'il supporte la pétition de monsieur Aird.

##### **5.4. Madame Katherine Massam – résidente de Très-Saint-Rédempteur**

- Mentionne que plusieurs municipalités ont adopté des résolutions afin de demander à Enbridge d'exécuter des tests hydrostatiques avant d'inverser le flux, ce qui pourrait se produire dès juin. Elle présente une pétition à cet effet au Maire.

Monsieur le maire Prévost est d'accord et accepte la pétition.

##### **5.5. Madame Eva McCartney – 97 Mullan**

- Demande les résultats des études et rapports relatifs aux besoins en eau, aimerait les voir sur le site internet; comment la Ville peut-elle procéder à de nouveaux développements résidentiels si on ne peut répondre à la demande en eau;

Le maire Prévost répond que les rapports seront disponibles et il indique que la capacité du réseau est plus que suffisante pour l'instant.

##### **5.6. Monsieur Vladimir Orlt – 42 Quarry Point**

- Demande la raison des démissions de la trésorière, directrice générale et du directeur général par intérim.

Monsieur le maire Prévost l'informe que ce sont trois situations différentes et il répond à la question.

##### **5.7. Madame Helen Kurgansky – 42 Quarry Point**

- Indique que la firme engagée pour rédiger le règlement omnibus a aussi été engagée par les propriétaires de Sandy Beach, elle souligne un conflit d'intérêts.

Monsieur le maire Prévost répond qu'on lui a souligné ce fait aussi, il ne savait par car la compagnie a été engagée par la directrice générale en poste, les mesures nécessaires seront prises à cet égard.

##### **5.8. Madame Elizabeth Corker – 16 Quarry Point**

- Demande s'il y aura une séance de consultation publique officielle pour les projets de



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

règlements suite à la rencontre informelle prévue pour cette semaine?  
Monsieur le maire Prévost indique qu'il ne peut confirmer une date mais lui en reparlera à une date ultérieure.

5.9. **Monsieur Dennis De Braga – 12 Summerfield**

- S'informe des sentiers où on peut promener les chiens sans laisse dans la région d'Alstonvale, ce fut déjà permis à certaines heures et ce n'est plus permis.  
Le maire Prévost répond que cette décision a été prise par l'ancienne DG et le règlement sur les animaux de compagnie sera révisé.

6. **CORRESPONDANCE**

6.1. **Dépôt du bordereau de correspondance du mois de mars 2015**

7. **SERVICE DE L'URBANISME**

7.1. **Dépôt des procès-verbaux du CCU pour le mois de mars 2015**

7.2. **Dépôt de la liste des permis émis pour le mois de mars 2015**

7.3. **Résolution – 193 Main**

**No : R3802-2015**

ATTENDU QU'une demande a été reçue par le CCU pour un projet d'agrandissement d'un bâtiment résidentiel au 193 rue Main;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande l'approbation des plans présentés avec la recommandation suivante :

Les nouvelles fenêtres doivent correspondre en détail avec ceux de la maison existante;

**Pour ce motif,  
Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson donne son accord à la recommandation du CCU en ce qui concerne l'approbation des plans présentés à la condition élaborée par le CCU dans le procès-verbal de leur réunion du 11 mars 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

7.4. **Résolution – 448-450 rue Main**

**No : R3803-2015**

ATTENDU QU'une nouvelle édition de la proposition préliminaire a été reçue par le CCU pour un projet de construction mixte (commercial et résidentiel) pour le 448-450, rue Main;

ATTENDU QUE ledit projet était et est toujours accepté, en principe;

ATTENDU QUE le CCU constate des défauts de conformités majeurs dont les corrections nécessiteront des coûts importants ou des modifications au concept présenté, par conséquent, le CCU demande qu'un rapport en conformité au code des plans soumis à la dernière réunion du CCU soit produit, signé et scellé par un Consultant en Code de bâtiment reconnu, étant donné que la révision de l'architecte n'a pas solutionné les non-conformités majeures annotées, et le CCU soupçonne qu'il pourrait y en avoir d'autres;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme n'a pas voté sur cette nouvelle édition de la proposition préliminaire présentée;

**Pour ce motif,  
Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

QUE la Ville d'Hudson accepte les nouveaux plans (dossier AR14-1533 du 6 mars 2015) avec les conditions suivantes :

- Le plan d'aménagement paysagé sera validé par un architecte-paysagiste agréé puisque le concept a généré des pentes au-delà de la norme qui nécessiteront une stabilisation pour éviter un glissement de terrain et des mains courantes pour la sécurité des occupants. Les pentes abruptes présentent également des préoccupations pour le drainage de surface qui ne peut se faire sur les propriétés voisines ;
- Ce plan doit être validé par un ingénieur en structure et génie civil dont la vérification du concept proposée est dûment signée et estampillée selon le même commentaire que ci-haut : d'après notre expérience combinée, nous avons constaté suffisamment d'éléments qui nous préoccupent pour que le concept actuel soit modifié sans quoi il génèrera d'importants risques et répercussions sur la circulation, l'exploitation et la viabilité de ce niveau de stationnement ;
- Les éléments préfabriqués en béton sur la façade arrière devraient être abaissés;
- Une étude détaillée des pentes du terrain existant est nécessaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. TRÉSORERIE**

**8.1. Approbation des déboursés et salaires:**

**No : R3804-2015**

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période de mars 2015.

**Pour ce motif,  
Suivant la proposition du conseiller ●  
Dûment appuyée par le conseiller ●  
Il est résolu:**

D'approuver les déboursés, les salaires et les comptes fournisseurs suivants:

Déboursés : \$650,119.65  
Salaires : \$198,848.03 (Budget: \$191,571.97 / 2014: \$181,451.97)

***La résolution a été reportée afin que les conseillers Robert Spencer et Ron Goldenberg aient le temps d'examiner les déboursés.***

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.2. Signataires autorisés**

**No : R3805-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best  
Il est résolu:**

QUE les officiers suivants soient temporairement autorisés à signer, pour la Ville d'Hudson, les chèques et opérations à la Banque Nationale du Canada :

Monsieur Ed Prévost, Maire ou madame Nicole Durand, Conseillère/Maire suppléant et monsieur Philippe Baron, Directeur - Sécurité Publique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

## 9. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

### 9.1. Démission - Trésorière Ramin Jawanda

**No: R3806-2015**

CONSIDÉRANT la correspondance de madame Ramin Jawanda, trésorière, en date du 27 février 2015;

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best  
Il est résolu:**

QUE la Ville prend acte de la démission de madame Ramin Jawanda, trésorière, et ce, à compter du 13 mars 2015;

QUE la Ville remercie madame Jawanda pour son dévouement au cours de son année de service et lui offre ses meilleurs vœux de succès dans ses projets futurs.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 9.2. Démission – Directrice générale Catherine Haulard

**No: R3807-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson  
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

QUE la Ville prend acte de la démission de madame Catherine Haulard, directrice générale, et ce, à compter du 9 mars 2015;

QUE la Ville regrette le départ de madame Catherine Haulard et la remercie de son dévouement au cours de son emploi avec la Ville d'Hudson.

VOTES POUR:  
Madame Nicole Durand  
Madame Barbara Robinson  
Madame Deborah Woodhead  
Madame Natalie Best

VOTES CONTRE  
Monsieur Robert Spencer  
Monsieur Ron Goldenberg

**ADOPTÉE**

### 9.3. Démission – Directeur général par intérim monsieur Jacques Lemieux

**No: R3808-2015**

CONSIDÉRANT la lettre reçue en date du 1<sup>er</sup> avril 2015 du directeur général et trésorier par intérim monsieur Jacques Lemieux;

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best  
Appuyé par le conseiller Barbara Robinson  
Et résolu :**

QUE la Ville prend acte de la démission de monsieur Jacques Lemieux en date du 1<sup>er</sup> avril 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 10. TRAVAUX PUBLICS

### 10.1. Rapport d'activités – 13 février 2015 à mars 2015





Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

Monsieur le maire Ed Prévost résume le rapport d'activités du directeur des travaux publics.

## 11. ENVIRONNEMENT & SANTÉ

### 11.1. Contrat pour la distribution, entretien et gestion des bacs de recyclage

**No : R3809-2015**

ATTENDU QUE par l'appel d'offres No 2015-003, la Ville de Hudson a demandé des soumissions via le SEAO pour les services de distribution, l'entretien et la gestion des bacs pour la Ville de Hudson;

ATTENDU QUE le 25 mars 2015 vers 14h40 il y a eu ouverture des soumissions reçues dans le cadre l'appel d'offres No 2015-003;

ATTENDU QUE, suite à l'ouverture des soumissions reçues dans le cadre l'appel d'offres No 2015-003, le 25 mars 2015, la Ville de Hudson a confirmé avoir reçu une (1) soumission;

ATTENDU QUE la soumission de Distribution Jean Blanchard Inc. au montant de 158 419,44\$ est la seule et plus basse soumission conforme reçue;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson désire attribuer le contrat visé par l'appel d'offres No 2015-003 à Distribution Jean Blanchard Inc.;

**Suivant la proposition du conseiller Barbara Robinson  
Dûment appuyé par le conseiller Nicole Durand  
Il est résolu:**

QUE la Ville de Hudson accepte la soumission de Distribution Jean Blanchard Inc. au montant de 158 419,44\$ pour la distribution, l'entretien et la gestion des bacs pour la Ville d'Hudson;

QUE le maire et le signataire autorisé par le conseil municipal de la Ville de Hudson, à signer pour et au nom de la Ville de Hudson, tout document nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 12. PARCS & LOISIRS

### 12.1. Embauche d'étudiants pour l'été 2015

**No : R3810-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead  
Dûment appuyé par le conseiller Ron Goldenberg  
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson procède à l'embauche de quinze (15) étudiants à la piscine municipale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 12.2. Emplois d'été 2015 – temporaire

**No : R3811-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Natalie Best  
Dûment appuyé par le conseiller Robert Spencer  
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson procède à l'embauche de cinq (5) employés temporaires pour l'été :



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

- 1 Journalier aux sentiers (#503.1 Journalier aux sentiers/saisonnier);
- 1 Préposé aux sentiers – étudiant assistant (#504.1 Préposé aux sentiers/saisonnier);
- 2 Étudiants préposés à l'aménagement paysager –non syndiqués;
- 1 préposé à la rampe de mise à l'eau des bateaux – non syndiqué.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.3. Appel d'offres pour la gestion et l'administration du camp de vacances 2015**

**No : R3812-2015**

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson désire aller en appel d'offres pour le service de planification et coordination du camp de jour 2015;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par du conseiller Natalie Best  
Il est résolu :**

QUE la Ville d'Hudson autorise le personnel de la Ville d'Hudson à lancer l'appel d'offres pour le service de planification et coordination du camp de jour 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12.4. Accompagnement en camp de jour estival**

**No : R3813-2015**

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson offre le service d'un camp de jour ;

ATTENDU QUE ce service reçoit tous les enfants, sans discrimination ;

**PAR CONSÉQUENT  
Il est proposé par le conseiller Deborah Woodhead  
Appuyé par le conseiller Nicole Durand  
Et résolu :**

QUE le conseil autorise la dépense de main d'œuvre nécessaire à son opération, y compris l'accompagnement pour les enfants ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. CULTURE & TOURISME**

Le conseiller Natalie Best présente son rapport sur la progression du nouveau site web et des événements à venir.

**14. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE**

**14.1. Dépôt du rapport annuel des activités 2014 du Service des incendies d'Hudson**

**14.2. Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide financière pour la formation des pompiers**

**No: R3814-2015**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;





Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson prévoit la formation de seize (16) pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'alinéa 3 de l'article 137 de ladite Loi sur la sécurité incendie.

**Il est proposé par le conseiller Barbara Robinson  
Appuyé par le conseiller Ron Goldenberg  
Et résolu :**

QUE le Conseil de la Ville d'Hudson présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Vaudreuil-Soulanges.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **15. PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES**

#### **15.1. Mandat à Dunton Rainville**

##### **No: R3815-2015**

ATTENDU QU'en date du 9 mars 2015, madame Haulard ne s'est pas présentée à son poste de directrice générale, sans aucun avis et/ou motif valable;

ATTENDU QUE nous lui avons signifié par lettre datée du 9 mars l'avis à l'effet de se présenter au travail et d'effectuer sa prestation de travail, ce qui est refusé de la part de la directrice générale;

ATTENDU QUE madame Haulard a signifié son refus de revenir exécuter sa prestation de travail;

ATTENDU QUE madame Haulard a déposé une plainte en vertu de l'article 72 de la Loi sur les cités et villes devant la Commission des relations du travail;

ATTENDU QUE malgré ce fait, une demande a été effectuée afin que la directrice générale réintègre ses fonctions, ce qui a été refusé de sa part, par l'entremise de sa procureure;

ATTENDU QUE la directrice générale a refusé toute conciliation auprès de la Commission des relations du travail;

**Il est proposé par le conseiller Deborah Woodhead  
Appuyé par le conseiller Natalie Best  
Et résolu :**

DE CONSTATER le refus d'exécuter sa prestation de travail de la part de madame Haulard et que de ce fait, cette dernière a abandonné ses fonctions et a donc démissionné de son poste de directrice générale.

D'ENTÉRINER le paiement à madame Haulard des sommes décrites au sein de la lettre datée du 23 mars 2015 et signée par monsieur le maire Ed Prévost.



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

DE MANDATER le cabinet Dunton Rainville afin de représenter les intérêts de la Ville d'Hudson dans le présent dossier.

**VOTES POUR:**

Madame Nicole Durand  
Madame Barbara Robinson  
Madame Deborah Woodhead  
Madame Natalie Best

**VOTES CONTRE**

Monsieur Robert Spencer  
Monsieur Ron Goldenberg

**ADOPTÉE**

**16. QUESTIONS DES CITOYENS:**

**16.1. Monsieur Greg Baumeister – 112 Maple**

- Demande si la convention collective a été ratifiée et publiée; demande des précisions concernant la suspension de madame Haulard.

Monsieur le maire Ed Prévost répond que la convention collective n'a pas encore été ratifiée; le conseiller Nicole Durand ajoute qu'une contre-offre est attendue le 25 avril et que la convention collective sera publiée. Le maire Prévost explique les raisons de la suspension de madame Haulard.

**16.2. Madame Maureen Cunningham – 52 Turtle Pond**

- Demande le coût des services du négociateur.

Le conseiller Nicole Durand répond que c'était inférieur à 60,000\$ mais ne peut lui donner plus de détails vu le caractère litigieux de ce dossier.

**16.3. Madame Chloé Hutchison – 59 Mount Pleasant**

- Demande les dépenses encourues concernant les règlements de zonage, indique que les promoteurs ne devraient pas être présents à la rencontre; demande s'il y aura l'implication d'un autre urbaniste.

Le conseiller Nicole Durand répond à ses questions, mentionne que les représentants de la MRC seront aussi présents à la rencontre.

**16.4. Madame Eva McCartney – 97 Mullan**

- Demande aux conseiller Robert Spencer et Ron Goldenberg s'ils savaient que le mot DG avait été ajouté à l'ordre du jour à la séance spéciale, ils n'avaient pas participé au processus d'entrevue; questionne le portfolio du personnel et ressources humaines.

Le maire Prévost répond qu'ils n'étaient pas au courant car c'était une décision de dernière minute, ils n'étaient pas à l'entrevue dû à des conflits.

**16.5. Monsieur Aidan Quinn – propriétaire de Sources Health Food Store au 440 Main**

- Demande la localisation du nouveau développement commercial; demande s'il y aura des espaces commerciaux additionnels; présente une pétition au conseil.

Le conseiller Deborah Woodhead répond qu'il y a présentement deux locaux commerciaux, ce sera un édifice à usages multiples, commercial et résidentiel afin d'augmenter les unités résidentielles au centre-ville. Le conseiller Nicole Durand explique que ses doléances sont avec son propriétaire et non la Ville.

**16.6. Monsieur Fred Dumoulin – 365 Woodcroft**

- Demande si les consultants représentant les promoteurs seront à la réunion d'information de la semaine prochaine.

Monsieur le maire Prévost répond qu'il n'y aura pas de promoteurs ni leurs représentants et donne des détails de la séance à venir.

**16.7. Monsieur Joseph Eletr – 363 Main**

- Demande au conseiller Robert Spencer quelles étaient les irrégularités qui ont causé le départ du nouveau DG?

Le conseiller Robert Spencer répond qu'il n'avait pas rencontré ni vu les qualifications du nouveau DG avant la séance spéciale. Il ne pouvait assister à la réunion mais on lui a dit que le poste était pour un trésorier par intérim et non pour un DG. L'ordre du jour n'aurait pas dû être changé. Il a rencontré monsieur Lemieux par la suite et ce fut une bonne rencontre, tout le monde était prêt à aller de l'avant.



Séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

**16.8. Monsieur Philip Avis – 113 Birch Hill**

- Demande si des consultants seront présents à la réunion du 15 avril; demande si ces consultants travaillent pour les promoteurs; demande si la Ville a un contrat avec Dunton Rainville.

Monsieur le maire Prévost répond qu'il y aura des gens de la MRC. Le conseiller Deborah Woodhead ajoute que de consultants ont été impliqués dans le règlement omnibus mais ils ne seront pas à la réunion du 15 avril; le maire Prévost explique que la firme Dunton Rainville est utilisée fréquemment car une tierce partie a fortement recommandé un avocat qui fait partie de cette firme mais qui n'est pas un des avocats mandatés dans le passé.

**16.9. Madame Helen Kurgansky – 42 Quarry Point**

- Demande au conseil de travailler en équipe d'une façon positive pour le bénéfice de la Ville.

**16.10. Madame Diane Piacente – 692A Main**

- Demande si la Ville fait toujours partie du Réseau québécois des villes et villages en santé; demande pourquoi la Ville n'a pas communiqué avec le SDC pour les impliquer dans les initiatives de la Ville (tels le marché équitable).

Monsieur le maire Prévost répond qu'il croit que oui; le conseiller Nicole Durand ajoute qu'elle se penchera sur le sujet; le conseiller Deborah Woodhead ajoute que le marché équitable a été organisé par un groupe de citoyens et non par des gens d'affaires.

**16.11. Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau**

- Indique qu'il apprécie le travail du conseil et demande de n'oublier aucun élu pour les prochaines réunions.

**17. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**No: R3816-2015**

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand  
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson  
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 21h10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**Ed Prévost  
Maire**

---

**Diane Duhaime  
Greffier adjoint**